



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Pays de la Loire

Situation au 30/09/2013

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

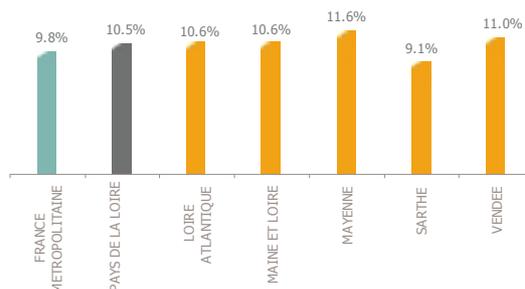
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

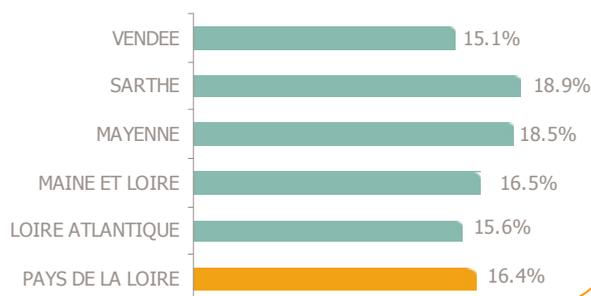
En septembre 2013, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 10,5% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur la région des Pays de la Loire (Catégorie A), soit plus de 17 200 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau national. Au niveau des départements, ce poids varie de 9,1% en Sarthe à 11,6% en Mayenne.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



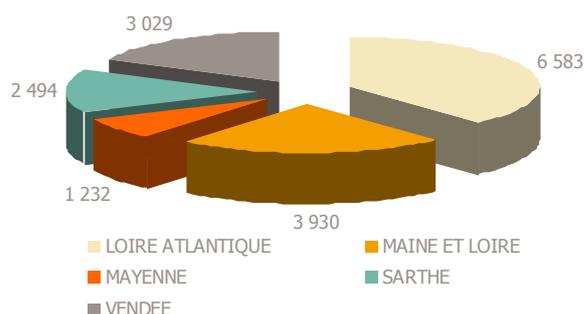
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de 9,5% sur la région Pays de la Loire entre septembre 2012 et 2013. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de 16,4%.

Tous les départements de la région subissent cette hausse. La Sarthe est la plus impactée avec une progression annuelle de 18,9%. La Mayenne suit de près avec une augmentation de 18,5%. Les trois autres départements affichent une progression oscillant entre 15% et 16%.

En Pays de la Loire, 14,4% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Sarthe, alors qu'il représente 16,6% de la demande d'emploi. Le Maine-et-Loire affiche un poids similaire qu'il s'agisse de la DEFM en obligation d'emploi ou totale (22%). La Vendée, la Loire-Atlantique et la Mayenne présentent un poids dans la DEFM en obligation d'emploi légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la demande d'emploi.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin septembre 2013, les 17 200 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la région ont les caractéristiques suivantes :

- 55% sont des hommes.
- 41% ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 4,4% de la population en question.
- 23% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 18% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- 52% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 6,6% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 3 000 personnes touchent le RSA, soit 18% des DEFM en obligation d'emploi.
- 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. 38% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 21% une allocation du régime de solidarité.
- 51% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 28% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 3,3% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	9	0.1%
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	993	5.8%
Autres	154	0.9%
Carte d'invalidité	46	0.3%
En instance CDA	657	3.8%
Orphelin de Guerre	163	0.9%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	790	4.6%
Pensionne de guerre	5	0.0%
RQTH CRP	174	1.0%
RQTH ESAT	567	3.3%
RQTH Marché du travail	12 699	73.5%
Rente AT/MP	148	0.9%
TH catégorie A	221	1.3%
TH catégorie B	563	3.3%
TH catégorie C	75	0.4%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

52% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin septembre 2013 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 38% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications. 30% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

Le domaine du support à l'entreprise représente 22% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements...).

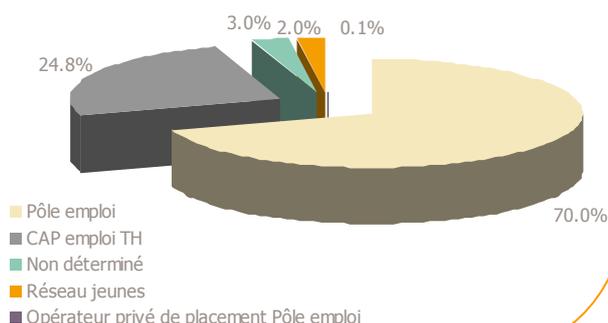
Enfin, 15% se rapportent au transport et logistique (magasinage et préparation de commandes ...).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	1004	5.8%
M1602 Opérations administratives	752	4.4%
K1304 Services domestiques	650	3.8%
A1203 Entretien des espaces verts	633	3.7%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	595	3.4%
M1601 Accueil et renseignements	548	3.2%
K1303 Assistance auprès d'enfants	547	3.2%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	539	3.1%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	523	3.0%
M1607 Secrétariat	457	2.6%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	432	2.5%
N1105 Manutention manuelle de charges	367	2.1%
G1605 Plonge en restauration	330	1.9%
D1505 Personnel de caisse	295	1.7%
K1302 Assistance auprès d'adultes	274	1.6%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	237	1.4%
D1507 Mise en rayon libre-service	236	1.4%
K2503 Sécurité et surveillance privées	216	1.3%
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	204	1.2%
M1203 Comptabilité	200	1.2%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi co-traitance



- En septembre 2013, 53% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et 27% en accompagnement renforcé.

- 70% étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de 13 900 personnes) tandis que 25% étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit plus de 4 900 personnes.

- 4 400 Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à septembre 2013, Pôle emploi a mené plus de 57 600 entretiens professionnels, soit 13,8% de moins que sur les mêmes mois de l'année précédente.